

Quartier Saint-Julien

Maurice DESCHAMPS

Voilà près de trente ans que nous avons engagé des réflexions pour l'aménagement du village. Un projet d'aménagement se construit sur le long terme, au-delà d'un seul mandat. Il doit être pérenne, répondre aux besoins du présent et être adaptable à ceux du futur. Plusieurs de ces projets ont été réalisés. D'autres n'ont, à ce jour, pas abouti mais ne sont pas abandonnés pour autant (cf PAB). Nous avons par ailleurs su saisir les opportunités lorsqu'elles se sont présentées à nous, comme par exemple l'acquisition du parc Deslandres.

Cette acquisition a modifié le plan de départ. En effet, la Résidence Séniors, initialement prévue rue des plantades, a été déplacée sur la partie ouest du parc et des jardins attenants.

Les terrains acquis, quartier des plantades, seront réaffectés et réaménagés :

- ▶ Une partie sera mise en vente à la construction,
- ▶ Une liaison sera ouverte entre la rue des plantades et la rue Saint-Julien,
- ▶ Un chemin piétonnier donnera accès aux jardins et à la mare,
- ▶ Une petite place sera aménagée sur une partie de l'emplacement de la mare,
- ▶ Les sources seront captées afin de réaliser une fontaine,
- ▶ Des places de stationnement sont également prévues,
- ▶ Des jardins partagés seront créés,
- ▶ Un espace public sera aménagé.

Afin de financer ce projet, deux demandes de subventions ont été déposées : une auprès de l'État, dans le cadre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (D.E.T.R) et une auprès de la Région pour le Bonus Relance.

